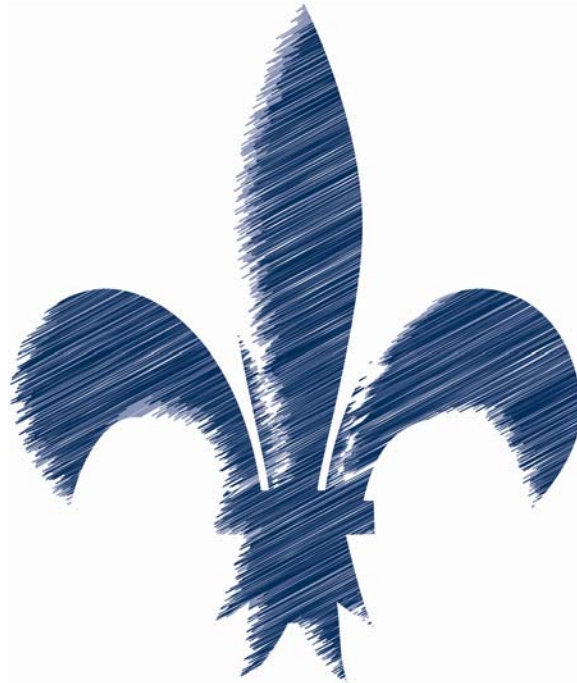


TRANSCRIPTION DE L'AUDIENCE DE

**Fondation pour l'alphabétisation**

COMMISSION PARLEMENTAIRE  
SUR LE PRIX UNIQUE DU LIVRE  
ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC



**DOCUMENT PRÉPARÉ PAR LA FONDATION LITTÉRAIRE FLEUR DE LYS**

**À partir de la version préliminaire du Journal des débats\*  
de la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale du Québec**

Consultations particulières et auditions publiques sur le document intitulé : « Document de consultation sur la réglementation du prix de vente au public des livres neufs imprimés et numériques » tenues par de la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale du Québec.

\* « Cette version du Journal des débats est une version préliminaire : elle peut donc contenir des erreurs. La version finale du Journal est publiée dans un délai de 2 à 4 mois suivant la date de la séance de la commission. »

## **Journal des débats**

**Le mercredi 21 août 2013 - Vol. 43 N° 46**

### **Fondation pour l'alphabétisation**

La Présidente (Mme Vien) : Bien. Alors, nous reprenons nos travaux et nous accueillons aujourd'hui Mme Diane Mockle, elle est directrice générale à la Fondation pour l'alphabétisation. Bonjour, madame. Bienvenue. Merci de vous présenter, dans votre Assemblée nationale, cet après-midi. Alors, vous connaissez les règles du jeu, 10 minutes pour présenter votre point de vue. Par la suite un échange avec les parlementaires tout simplement. Et je vous ferai signe, quand il restera à peu près une minute à votre présentation de 10 minutes. Ça vous va?

### *Exposé*

Mme Mockle (Diane) : Parfait. Je ne sais même pas si je les atteindrai parce que mon propos sera quand même relativement bref.

La Présidente (Mme Vien) : À votre guise. À ce moment-là, on commencerait les échanges plus tôt, sans problème. On vous écoute, chère madame.

Mme Mockle (Diane) : Parfait. Alors, Mme la Présidente, M. le ministre, M. Mmes les commissaires, que fait ici la Fondation pour l'alphabétisation? Créée en 1989, dans la foulée de l'Année internationale de l'alphabétisation de 1990, la Fondation pour l'alphabétisation œuvre, depuis près de 25 ans, à sensibiliser le public à la problématique de l'analphabétisme au Québec. Sa mission s'actualise à travers des campagnes qui visent à sensibiliser les Québécois à la situation de l'analphabétisme et au faible niveau de littéracie de la population québécoise ainsi que sur ses conséquences sur le développement économique, social, politique et culturel de notre société. Selon les résultats de l'enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes qui date de 2003, la prochaine enquête est attendue en 2013, à l'automne prochain, 49 % des Québécois âgés de 16 à 65 ans ont des difficultés de lecture et n'atteignent pas le niveau 3 de littéracie, qui est le seuil jugé minimal pour bien fonctionner quotidiennement, dans une société de l'écrit. À travers cette population de 49 %, 800 000 personnes sont considérées comme analphabètes.

Outre ces campagnes de sensibilisation, la fondation a créé à ligne de référence Info-Alpha grâce à laquelle plus de 65 000 adultes de toutes les régions du Québec ont jusqu'à présent été aiguillés vers des ressources offrant de la formation en alphabétisation qui soit appropriée aux besoins qu'ils expriment. La fondation est également résolument engagée dans la prévention de l'analphabétisme et la lutte au décrochage scolaire à travers son programme La lecture en cadeau, le bien connu. Depuis maintenant 14 ans, ce programme invite chaque année les Québécoises et les Québécois à acheter un livre neuf, destiné à un enfant âgé entre 0 et 12 ans, vivant en milieu défavorisé. Lors de sa dernière édition, en mai dernier, nous avons distribué 36

903 livres à 39 903 enfants, dans toutes les régions du Québec. Depuis ses débuts, 323 000 enfants et leurs familles ont été rejoints à travers un livre de La lecture en cadeau.

Au cours des dernières années également, en partenariat...

Mme Mockle (Diane) : ...36 903 enfants dans toutes les régions du Québec. Depuis ses débuts, 323 000 enfants et leurs familles ont été rejoints à travers un livre de La lecture en cadeau. Au cours des dernières années également, en partenariat avec la Fondation Lucie-et-André-Chagnon, nous avons accru la sensibilisation du public à l'importance de la lecture et du livre dans la vie des tout-petits de zéro à cinq ans. En 2012-2013, cette campagne a permis de remettre plus de 15 000 livres à des tout-petits.

Dans les prochaines années, la Fondation pour l'alphabétisation créera une collection d'œuvres littéraires québécoises, rédigées dans un langage accessible aux compétences et aux capacités de lecture des faibles lecteurs québécois. Cette initiative permettra, croyons-nous, de faire découvrir ou redécouvrir le plaisir de lire à quantité d'adultes qui ont abandonné la pratique de la lecture, faute d'avoir accès à une littérature adaptée à leurs capacités.

La Fondation pour l'alphabétisation a, au cours des années, développé une vaste expertise liée à la problématique de l'analphabétisme au Québec, à sa prévention ainsi qu'à la mise en place de divers projets et programmes visant à l'enrayer. C'est à ce titre qu'elle désire aujourd'hui apporter sa contribution au débat portant sur le prix de vente des livres neufs, imprimés et numériques.

Alors, probablement vous demandez-vous à quel titre la Fondation pour l'alphabétisation, qui constitue en quelque sorte une voix importante des faibles lecteurs du Québec, souhaitait être entendue sur cette question qui... sur la question qui nous préoccupe aujourd'hui. Eh bien, cette question nous a interpellés à maints égards. Notamment, nous croyons que le rehaussement des compétences en lecture des Québécois devrait faire l'objectif d'une politique intégrée, et je m'expliquerai un peu plus tard sur cette question. Donc, un éditorial qui est paru dans La Presse du 3 décembre 2012, dans le journal La Presse, sous la plume d'Alain Dubuc et qui était intitulé Prix unique du livre : une bien mauvaise idée nous a fait réagir et nous a conduits à émettre un avis sur cette question. On pouvait y lire : «C'est un choix douteux, à plus forte raison au Québec qui a beaucoup de chemin à faire pour valoriser la lecture. Les Canadiens ne sont pas de gros lecteurs et, à l'intérieur du Canada, c'est au Québec que les habitudes de lecture sont au dernier rang.» Il ajoutait : «J'aimerais qu'on m'explique comment on pourra encourager les gens à lire, ce qui est crucial pour une nation qui doit soutenir sa langue, en leur demandant de payer plus cher pour leurs livres, une mesure qui risque surtout d'affecter ceux dont les habitudes de lecture sont les moins bien ancrées.» Une telle affirmation vient introduire dans le débat une question qui, de prime abord, apparaît empreinte d'une noble préoccupation mais qui, en réalité, témoigne d'une méconnaissance du rapport qu'entretiennent les Québécois faibles lecteurs à la lecture. 49 % de la population du Québec âgée de 16 à 65 ans, comme je le disais, n'atteint pas le seuil, le niveau 3 de littératie, qui est le seuil minimal pour bien fonctionner dans une société de l'écrit. Le prix des livres constitue présentement un facteur négligeable dans le fait que près de la moitié des adultes du Québec lisent peu ou pas. En effet, quel que soit le coût associé aux livres, la très vaste majorité d'entre eux ne s'en procureront pas, de la même façon qu'ils fréquentent peu ou

pas les bibliothèques, où les livres sont pourtant disponibles gratuitement ou à peu près. Le problème ne trouve donc pas son explication dans un rapport économique lié aux livres, au prix des livres, mais bien plutôt dans un rapport culturel à la lecture qu'entretient cette importante proportion d'adultes québécois.

Le rehaussement des compétences en lecture des Québécois doit passer par la mise en place d'une politique intégrée de promotion de la lecture. Cette dernière devra contenir des actions importantes visant la mise en place d'habitudes durables de lecture dès la plus petite enfance et tout au long du cursus scolaire, et être assortie de campagnes massives de sensibilisation relatives au maintien et au développement des compétences et aptitudes acquises à l'école. Elle devra également tenir compte de l'existence d'une part significative de la population, qui a présentement de grandes difficultés et de faibles capacités finalement en lecture, et encourager une production littéraire adaptée à ses compétences. Une telle politique ne pourrait faire l'économie des questions liées à l'accessibilité aux livres, non seulement au chapitre de la diversité de l'offre mais aussi à celui de sa disponibilité à un coût qui permette au plus grand nombre de s'en procurer. Ainsi, la Fondation pour l'alphabétisation croit que c'est dans cette perspective plus large que devrait s'inscrire la mise en place de la réglementation dont il est question aujourd'hui. L'accessibilité aux livres est une condition incontournable. Afin de contribuer de façon significative au rehaussement des capacités de lecture des Québécois, il faut non seulement maintenir mais également élargir l'accessibilité aux livres. Une réglementation sur le prix de vente des livres doit tabler sur la nécessité d'en assurer l'accessibilité la plus large possible à toutes les tranches de la population. Nous ne croyons pas que la solution réside...

Mme Mockle (Diane) : ...mais également élargir l'accessibilité aux livres. Une réglementation sur le prix de vente des livres doit tabler sur la nécessité d'en assurer l'accessibilité la plus large possible à toutes les tranches de la population. Nous ne croyons pas que la solution réside dans le fait de forcer les grandes surfaces à vendre des nouveautés au même prix que les librairies, à l'inverse, nous croyons que le Québec doit développer une politique de soutien financier aux libraires qui leur permette d'offrir les livres au coût réduit proposé par les grandes surfaces.

Pour la fondation, il ne s'agit pas là d'accroître les dépenses de l'État en cette matière, mais plutôt d'investir dans l'arrimage des capacités de lecture des Québécois aux exigences posées par la société du savoir. Cette préoccupation va bien au-delà de l'aspect économique soulevé par la question. Il s'agit de rendre le livre abordable pour l'immense majorité de la population, notamment celle dont les tranches de revenus sont les plus faibles. On ne peut à la fois s'indigner devant le nombre inquiétant de faibles lecteurs et proposer des solutions qui réduisent l'accessibilité aux livres. Si on veut parvenir à modifier de façon tangible ce rapport culturel difficile qu'un très grand nombre de Québécois entretiennent avec la lecture, il faut penser à un ensemble de mesures y contribuent.

Il en va de même pour l'offre de livre dédiée aux enfants. On ne peut pas marteler sans cesse aux parents, notamment ceux à faibles revenus, l'importance du livre dans le développement de leurs enfants et instaurer parallèlement une réglementation sur le prix de vente, qui réduisent la capacité financière de s'en procurer. Encore une fois, il s'agit de poser des gestes qui sont en cohérence avec le discours que l'on tient. Devant le développement... alors, par ailleurs, les librairies nous apparaissent comme un vecteur de promotion et de diffusion culturelle à protéger.

Devant le développement de la disponibilité du livre en version numérique et la forte concurrence que pourraient exercer les grandes surfaces face aux librairies, nous devons nous interroger sur les intérêts défendus par les uns et les autres. Une minute! Il est clair — il est clair que je me rends — il est clair que le marché du livre au Québec, comme ailleurs, traverse une période de transition et, si des mesures appropriées ne sont pas adoptées, le risque de précariser de façon importante le marché que représente la vente de livre en librairie, notamment chez les libraires indépendants, il est bien présent.

Alors, il faut poser des gestes au-delà des préoccupations économiques qui permettront la survie de ces entreprises. Au moment où l'on fait le constat qu'une partie significative de la population a un rapport difficile à la culture écrite, il faut tout mettre en œuvre pour maintenir bien vivant l'important moteur de promotion et de diffusion de la culture écrite que sont les libraires. La fondation ne s'oppose pas au fait que les grandes surfaces réservent des espaces de vente de livre, d'autant que cette offre est présentement relativement limitée. Elle est néanmoins préoccupée par la fragilisation du secteur de la vente du livre dans les entreprises spécialisées en cette matière : les libraires.

Alors, je conclurai. Donc, la Fondation pour l'alphabétisation croit que le Québec doit se doter d'une politique intégrée de promotion de la lecture afin de contrer l'accroissement continu du nombre de faibles lecteurs au Québec et d'affronter les défis posés par la société du savoir. La Fondation pour l'alphabétisation est convaincue que Québec doit soutenir adéquatement le marché de la vente de livre en librairie et permette que la réglementation relative au prix de vente vise à rendre l'acquisition d'un livre neuf abordable au plus grand nombre.

La Fondation pour l'alphabétisation considère enfin que le Québec se doit d'investir toutes les énergies possibles dans le rehaussement des capacités de lecture de sa population. Il s'agit là d'une question centrale pour assurer son développement, sa prospérité et le maintien d'une position concurrentielle dans le contexte d'une mondialisation de l'économie. Merci.

La Présidente (Mme Vien) : Vous avez bien fait ça. Il est clair que vous aviez besoin de vos 10 minutes au minimum.

Mme Mockle (Diane) : Finalement.

La Présidente (Mme Vien) : Puisque vous avez débordé, et que les deux parlementaires ici, la porte-parole et M. le ministre acceptent, bien entendu, de prendre sur leur temps le débordement de nos invités.

Mme Mockle (Diane) : ...vont empiéter sur...

La Présidente (Mme Vien) : Alors, merci, madame. C'est bien.

Mme Mockle (Diane) : Ça me fait plaisir.

La Présidente (Mme Vien) : Maintenant, je cède la parole à M. le député de Saint-Hyacinthe.

### *Échanges avec les membres de la commission*

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) : Je vous remercie, Mme la Présidente. Alors, bonjour, Mme Mockle. Je suis très heureux que vous soyez ici, moi, représenter la Fondation pour l'alphabétisation. Je travaille beaucoup avec un groupe d'analphabètes à Saint-Hyacinthe, l'APAJ, et puis je trouve qu'ils font un travail remarquable auprès des jeunes, auprès des adultes aussi. Et puis ils ont même publié un petit lexique l'an passé, les gens qui suivent les cours à l'alphabétisation, puis ils ont un intérêt marqué pour la lecture, sauf qu'ils ont de la difficulté beaucoup à lire, ça peut leur prendre... pour certains, ça peut prendre quatre, cinq minutes à lire une page, tu sais, alors que d'autres, c'est plus facile.

Mme Mockle (Diane) : Merci d'en convaincre vos collègues, moi-même, je suis assez convaincue.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) : Mais il reste une chose, c'est que ces gens-là, quand on leur a demandé d'écrire ce que ça leur rapportait de lire, alors ils ont écrit, ils ont pris le temps de l'écrire, ils ont produit un petit lexique et ils m'en ont remis une copie, je trouvais ça... je trouvais ça remarquable et je trouvais ça aussi... pour eux, c'était une réalisation ou une affirmation de soi...

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) : ...de lire, alors ils ont écrit, ils ont pris le temps d'écrire, ils ont produit un petit didactique et ils m'en ont remis une copie. Et je trouvais ça... je trouvais ça remarquable. Et je trouvais ça aussi... pour eux, c'était une réalisation ou une affirmation de soi qu'ils retrouvaient dans la lecture, dans le livre, qu'ils ne connaissaient pas avant. Alors, j'ai trouvé ça formidable.

Maintenant, vous, vous mentionnez dans votre mémoire percevoir l'instauration... une réglementation du prix du livre neuf comme un facteur qui favoriserait la littéracie. En quoi une réglementation du prix de vente au public permettrait-elle d'assurer un prix de vente abordable pour les personnes à faibles revenus? Estimez-vous que cette réglementation doit fixer un rabais ou toute autre mesure qui viendrait aider cette... peut-être ces gens-là, à lire davantage?

Mme Mockle (Diane) : D'abord, j'introduirai avec la question : Au-delà du prix du livre, un des problèmes de nos libraires et de toute l'industrie du livre, c'est que la moitié de notre population ne lit pas. Alors, il est clair que, pour accroître le chiffre d'affaires de quiconque vend des livres, ça prend des lecteurs.

Cette parenthèse-ci étant close, je crois qu'il faut, quelque soit la politique, qu'elle contribue à faire en sorte que le livre soit disponible au plus bas prix possible et au prix le plus abordable possible, et que, comme je le dis dans mon mémoire, je crois que l'État québécois devrait soutenir adéquatement le marché des librairies pour leur permettre de vendre au prix des grandes surfaces plutôt que d'obliger les grandes surfaces à vendre à un prix unique, qui serait celui auquel sont obligés de s'astreindre les librairies à cause des facteurs économiques qui entourent cette industrie-là. C'est le point de vue que je mets de l'avant.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) : O.K., merci.

Mme Mockle (Diane) : Plus il sera abordable, plus il sera accessible et plus on verra de gens se réapproprier ce rapport au livre et à la lecture, qu'ils ont perdu pour plusieurs.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) : Ce que vous voulez dire, si je comprends bien, ce que vous voulez dire, c'est que la réduction du prix que vous voulez mettre en librairie, ça serait au gouvernement d'absorber cette baisse-là pour, justement, pour ne pas nuire aux libraires qui ont déjà de la difficulté à arriver avec les prix actuels?

Mme Mockle (Diane) : Voilà, c'est ce que je dis. Et je dis que cela ne constitue pas une dépense, mais constitue un investissement.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) : Merci. J'ai bien compris.

La Présidente (Mme Vien) : Merci. M. le député de Bonaventure.

M. Roy : Merci, Mme la Présidente. Bonjour, madame.

Mme Mockle (Diane) : ...

M. Roy : Dans votre mémoire, page 3, vous dites : «Le problème ne se trouve pas... ne trouve pas son explication dans un rapport économique lié au prix des livres, mais bien dans le rapport culturel à la lecture qu'entretient cette importante proportion d'adultes québécois.»

Moi, la question que je vous pose, c'est : Selon vous, quels sont les déterminants qui construisent un rapport culturel à la lecture qui peut être, bon, problématique ou à tout le moins rébarbatif? On parle de 49 %, c'est beaucoup, là.

Mme Mockle (Diane) : Quant à moi, on en est aujourd'hui à faire le constat que la moitié de notre population éprouve de sérieuses difficultés de lecture. La solution ne réside pas dans... ni dans le prix unique du livre, ni strictement dans des politiques particulières qui assortissent l'enseignement du français, ni non plus strictement dans des politiques qui rendraient accessibles... une accessibilité plus grande aux livres, par exemple en bibliothèque.

Pour nous, la solution réside... Et j'en prends toujours pour exemple... il y a 30 ans, il n'y a pas un Québécois ou à peu près qui portait un casque de sécurité. Il n'y a personne qui se préoccupait de boire dans son auto. Ils ne portaient pas la ceinture de sécurité. Ce sont un ensemble d'habitudes qui ont été créées par des campagnes de sensibilisation qui ont fait réaliser aux gens l'importance de la sécurité. Comment ne pouvons-nous pas penser créer de telles campagnes sur l'importance de la lecture et les conséquences tout aussi graves pour les individus que puisse avoir le fait de ne pas avoir un casque de vélo? Ça ne le tue pas, mais ça ne lui fait pas une très belle vie non plus.

Alors, nous croyons qu'un ensemble... quand on parle d'une politique intégrée, c'est-à-dire qu'il doit y avoir un ensemble de mesures qui doivent être mises de l'avant pour ramener ce rapport, remettre à l'ordre du jour l'importance de la lecture dans la vie de chacun, son importance tant économique que culturelle. Et cette dimension-là, elle est abandonnée.

Si je peux me permettre de continuer juste un peu, il est désormais démontré que, pour un très grand nombre d'étudiants qui terminent leurs études secondaires, ou même collégiales, et même, dans certains cas, universitaires, ils ne lisent plus après. Ils... Après, lorsque tous les acquis

Mme Mockle (Diane) : ...terminent leurs études secondaires, ou même collégiales, et même, dans certains cas, universitaires, ils ne lisent plus après. Après, lorsque tous les acquis de formation ont été atteints, ils cessent de lire ou, s'ils continuent de lire, ils ne liront que dans le strict créneau où ils travaillent et n'élargiront pas leur accès à la lecture. Si bien que le jour où on a à comprendre des textes qui sont autres que ceux qui sont directement liés à notre travail, il y a une perte importante de capacité de lecture et surtout de compréhension.

Tout le monde décode, hein? Au Québec, il ne faut pas s'en faire, tout le monde décode. Ce n'est pas tout de décoder, il faut pouvoir comprendre ce qu'on lit et pouvoir réinvestir cette information-là, et c'est là que le bât blesse.

M. Roy : Mais ma question, c'est : Pourquoi les gens ne lisent plus? Vous avez élaboré une stratégie sur une des campagnes de promotion pour réintégrer les habitudes de lecture, le goût de la lecture mais, selon... bon, à la lumière de vos connaissances et de votre organisation...

Mme Mockle (Diane) : Je ne pense pas que les gens ne lisent plus. Les gens n'ont jamais tant que ça plus lu qu'aujourd'hui. Ce sont les exigences qui sont posées par la société d'aujourd'hui qui viennent nous faire dire que les compétences, détenir d'importantes compétences en lecture, c'est désormais un prérequis incontournable. Si on veut pouvoir faire son chemin face aux exigences de la société québécoise d'aujourd'hui et de n'importe quelle société industrialisée, de toute façon il faut détenir, aujourd'hui, des capacités de lecture que nous n'avions pas à détenir il y a 30, 40 ans, là où les exigences du marché du travail étaient autres, où le rapport à la culture était également différent. On est tout à fait dans des paradigmes différents de ceux qui étaient là quand, moi-même, j'ai fait mon école secondaire, par exemple et, à vous regarder, sans doute plusieurs d'entre vous. Ce n'est pas les mêmes exigences, hein? Ce n'est pas les mêmes exigences.

M. Roy : Bref, ce que vous nous dites, c'est qu'il y a comme une dichotomie entre les exigences d'une société technicienne...

Mme Mockle (Diane) : Dite du savoir, de l'écrit.

M. Roy : ...ou technicoscientifique du savoir et les moyens qui sont mis en place pour permettre à une partie de la population de s'arrimer aux exigences.

Mme Mockle (Diane) : Tout à fait. Et de ramener à l'ordre du jour cette importance de la lecture au-delà de ce que ça peut signifier pour une grande portion de la population en termes de contraintes. La lecture est, pour une grande partie de la population, associée à la contrainte, associée à l'apprentissage de la lecture à l'école, par exemple, où c'est essentiellement des lectures obligatoires qui sont nécessairement suivies d'un examen, d'un contrôle de... La lecture pour le plaisir ne s'est pas développée et risque peu de se développer chez les gens qui ont haï



l'école, disons-le, et chez les gens qui n'ont pas vécu dans des milieux qui leur ont permis cette ouverture et cette stimulation à un univers culturel plus large, notamment la lecture.

M. Roy : Écoutez, on pourrait en discuter encore longtemps mais...

Mme Mockle (Diane) : Je vous jure. Ou, si vous voulez, on poursuit la commission un peu plus tard.

M. Roy : Parce que ça... tu sais, on peut... Bon, j'arrête là. Merci beaucoup. Merci, madame.

Mme Mockle (Diane) : Ça me fait plaisir.

La Présidente (Mme Vien) : Merci beaucoup. Alors, la parole est à la députée de Laporte.

Mme Ménard : Merci, Mme la Présidente. Bonjour, Mme Mockle. J'ai des chiffres ici qui démontrent jusqu'en... on parlait de 2004 à 2009, une baisse de la lecture régulière du livre. On parle, chez les femmes, de 4,1 %, chez les hommes, 4,3 %, chez les détenteurs d'un diplôme universitaire, 1,2 %, chez les détenteurs d'un diplôme collégial, 0,5 %. Est-ce qu'aujourd'hui votre lecture, c'est quoi, de 2009 à 2013? Le niveau de la littéracie, c'est quoi, aujourd'hui, avec ce que je viens de vous mentionner?

Mme Mockle (Diane) : Moi, écoutez, les nouveaux chiffres de l'enquête internationale vont être publiés en 2013, et je vous dirai que je ne suis pas d'un optimisme à tous crins. Je ne pense pas que nous ayons, à travers les 10 dernières années, que nous soyons parvenus, à travers les 10 dernières années, à réduire de façon significative le nombre de faibles lecteurs au Québec. Et c'est dans cette optique-là également que je dis que ça prend des mesures, des mesures multiples, hein, de multiples actions qui viendront de multiples endroits et qui contribueront à refaire ou à faire, de l'acte de lire, un acte d'une importance capitale dans la société dans laquelle on vit maintenant...

Mme Mockle (Diane) : ...de multiples actions qui viendront de multiples endroits et qui contribueront à refaire ou à faire de l'acte de lire un acte d'une importance capitale dans la société dans laquelle on vit maintenant. Il y a — et j'en parlais tout à l'heure — de plus en plus de gens qui, à la fin de leur scolarité, à la fin de leurs études, abandonnent la pratique de la lecture ou ne s'y consacrent que dans un objet professionnel.

Il faut arriver à faire en sorte qu'une promotion bien orchestrée redonne ses lettres de noblesse à la lecture quand on sait l'ouverture sur le monde et les horizons que la lecture peut ouvrir. Je pense que tous ceux qui, parmi nous, sont des lecteurs comprendront toute cette dimension d'ouverture que procure la lecture et qui échappe aux personnes qui n'ont pas la capacité suffisante pour pouvoir le faire ou qui n'ont pas l'intérêt de le faire parce que la vision qu'ils ont de la lecture n'est qu'une vision contraignante de l'acte de lire.

Mme Ménard : Si je comprends bien votre discours depuis le début, c'est que le vrai problème, c'est le nombre de lecteurs. Et, si on veut avoir un achalandage dans nos librairies, là où il faut travailler d'abord, c'est augmenter le nombre de lecteurs.

Mme Mockle (Diane) : Double message. Je dis ça, d'une part, d'autre part, je dis : D'ici à ce qu'on y parvienne, ne tuons pas ceux qui sont à la base de la promotion et de la diffusion littéraire que sont les libraires, notamment les libraires indépendants. Trouvons des mesures qui assurent leur survie. Ce sont eux, qui sont les professionnels dans cette dimension-là de la culture.

Mme Ménard : Une dernière question, Mme Mockle. C'est : dans votre mémoire, vous dites, à la page 4, qu'il ne faut pas croire que la solution réside dans le fait de forcer les grandes surfaces à vendre les nouveautés au même prix que les librairies. Donc, ce que vous dites là, c'est que les grandes surfaces devraient continuer à avoir leurs rabais. C'est ce que vous dites là-dedans.

Mme Mockle (Diane) : Au fait, oui. Moi, ce que je dis, c'est... parce que le livre, il est abordable et accessible. Bien que, pour avoir vu ce qu'il y a de disponible dans les grandes surfaces, hein, on ne pas dire qu'il y a une grande diversité dans le choix de l'œuvre, hein, on s'entend.

Mme Ménard : Je suis d'accord.

Mme Mockle (Diane) : Et, d'autre part, ce que je dis, ce que je dis également, c'est de permettre aux libraires de pouvoir appuyer ce prix-là, de pouvoir vendre les livres au prix auquel ils sont offerts dans les grandes surfaces, de pouvoir les soutenir de telle sorte que cela soit rendu possible, non pas dans une optique... bon, soutenir économiquement. Les librairies devraient appartenir à l'État et, par ailleurs, qu'ils continuent à contribuer à l'accessibilité aux livres à un prix abordable. C'est ça que je dis.

Mme Ménard : O.K. Et, à la page 5 de votre mémoire, vous dites : Oui, il devrait y avoir une réglementation des prix, mais, s'il y a réglementation du prix du livre neuf, ça veut dire qu'il n'est plus offert à rabais de 35 %, là, ou 20 %, ou peu importe le rabais, dans les grandes surfaces.

Alors, vous dites une chose, mais, en même temps, en disant l'autre, vous venez de...

Mme Mockle (Diane) : Non. Bien, au fait, ce que je dis, c'est que la réglementation ne devrait non pas être celle qui nous est proposée, mais devrait plutôt être celle qui permet aux libraires de vendre au prix le plus bas. C'est ce que je dis.

Mme Ménard : D'accord. Je vous comprends. Parfait. Bien, merci, Mme Mockle.

Mme Mockle (Diane) : Ça me fait plaisir.

La Présidente (Mme Vien) : Mme la députée de Montarville.

Mme Roy (Montarville) : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Merci infiniment pour votre mémoire. Merci de vous être déplacée. Et vous mettez le doigt sur une chose dont on n'aime pas beaucoup parler au Québec. On n'aime pas...

Mme Mockle (Diane) : Je sais. C'est pour ça que je suis ici.

Mme Roy (Montarville) : Oui, et on vous en remercie, parce qu'effectivement on parle de sauver les librairies, la diversité de nos collections de livres. C'est d'une grande importance. Mais, d'un autre côté, ce que vous nous dites, c'est qu'il y a 49 % des Québécois qui sont pratiquement analphabètes fonctionnels, là. Et 800 000 adultes au Québec qui sont totalement analphabètes, 800 000, là! On est 8 millions. C'est un adulte sur huit, au Québec, qui ne sait pas lire. Et c'est la base même de l'achat du livre, c'est de pouvoir lire, en partant. Alors, vous mettez le doigt sur le nœud du problème, la racine du problème. Il faut aider ces gens, il faut aider les Québécois. L'idée de la politique intégrée, écoutez, nous l'embrassons dans la mesure où, à la formation politique que je représente, à la Coalition avenir Québec, ce qu'on dit, c'est, comme vous, ça se prend au tout début, là. La littéracie, là, très jeune...

Mme Roy (Montarville) : ...il faut aider ces gens. Il faut aider les Québécois. L'idée de la politique intégrée, nous la... Écoutez, nous l'embrassons dans la mesure où la formation politique que je représente à la Coalition avenir Québec, ce qu'on dit, c'est comme vous, ça se prend au tout début, là. La littéracie, là, très jeune il faut dépister chez les enfants actuellement dans nos écoles maternelles, première année, tout de suite, parce que c'est là qu'on voit s'il y a des problèmes de lecture, plus tard si on aura à faire face peut-être à un futur décrocheur.

Mme Mockle (Diane) : Mais si je peux me permettre, Mme la députée.

Mme Roy (Montarville) : Allez-y, allez-y.

Mme Mockle (Diane) : Au-delà de cela, il faut faire en sorte que toutes les maisons du Québec où il y a de jeunes enfants, qu'il y ait des livres. On parle de dépistage à l'école, etc. Mais l'enfant, dès son tout jeune âge, doit pouvoir mâchonner un livre, le mettre dans son bain, virer à l'envers, que le livre, l'objet lui-même devienne pour lui un objet signifiant. Et plus il avancera en âge, plus il apprendra à le feuilletter, à découvrir ce qu'il contient, à découvrir... Et son rapport aux livres et à la lecture sera créé dès le plus jeune âge, même avant le dépistage de quelque problème que ce soit. Si toutes nos familles au Québec avaient des livres qui soient mis à la disposition des petits enfants dès leur plus jeune âge, et qu'on puisse leur raconter des histoires, et qu'ils puissent eux-mêmes jouer avec, les tripoter, les déchirer, on s'en fout, on aurait déjà un rapport à la lecture chez les générations montantes qui serait différent.

Mme Roy (Montarville) : Et que ce nombre soit si élevé, un adulte sur huit, quelle est la racine de ça? Est-ce culturel? Est-ce un manquement au niveau des programmes éducatifs, l'école, la...

Mme Mockle (Diane) : C'est pluri...

Mme Roy (Montarville) : Multifactoriel.

Mme Mockle (Diane) : Un ensemble de raisons, bien sûr. Mais il y a dans, je dirai, la majorité des cas, des personnes qui sont aujourd'hui analphabètes sont issus de milieux qui l'étaient eux-mêmes, où il n'y avait pas, ou s'ils ne l'étaient pas, n'avaient aucune conscience de l'importance de la présence du livre ou de la stimulation à la lecture. Si bien que cette dimension-là de notre vie de lettrés que nous avons tous appris à découvrir jeunes, ils ne l'ont pas découvert. Et ils sont issus de familles dont les parents souvent eux-mêmes ne l'ont pas découvert avant. Alors, on est,

là, dans une transmission intergénérationnelle, dans une boucle sans fin. Et c'est pour ça que je dis qu'il faut poser des gestes drastiques pour en arriver à briser ce cercle-là.

La Présidente (Mme Vien) : Merci, madame. Merci beaucoup.

Mme Mockle (Diane) : Ça me fait plaisir.

La Présidente (Mme Vien) : Mme la députée de Gouin.

Mme David : Vous êtes éloquente. Et, bien, vous ne serez pas tellement surprise d'apprendre que je suis d'accord avec beaucoup de choses que vous dites. Pas tout. Et tout ce... Toute cette problématique, en fait, on va appeler les choses par leur nom, de la pauvreté très souvent associée à la question de l'analphabétisme, ce n'est pas nouveau pour moi. Et vous en traitez fort bien. Là où j'accroche, c'est quand vous dites : «Il ne faudrait pas rendre les choses encore plus difficiles pour les gens». C'est sûr, dit comme ça, vous avez raison. Mais je vous soumetts quand même que les gens dont nous parlons auront de la difficulté de toute façon à aller chez Costco parce qu'ils n'ont pas de voiture et qu'ils ne peuvent pas payer la carte d'adhésion. Je ne suis pas certaine qu'on parle de ces personnes-là lorsqu'on parle de l'acheteur, ou surtout de l'acheteuse de chez Costco, là, qui va aller acheter le best-seller. Donc, je ne suis pas certaine que, lorsque vous dites : «Nous nous opposons à la réglementation proposée» c'est-à-dire les neuf premiers mois, là, de la sortie d'un best-seller, je ne suis pas certaine qu'on résout quoi que ce soit en cette problématique-là.

Par contre, quand vous dites soutenir la librairie comme lieu culturel, soutenir les écoles, le développement des enfants, c'est vraiment bien difficile d'être d'accord. Et je vous pose la question suivante. Ne craignez-vous pas qu'en ne réglementant pas le prix de la nouveauté dans les grandes surfaces, on en vienne à tuer finalement cette petite librairie que vous aimez et que les grandes surfaces à ce moment-là, bien, en situation de monopole, vont nécessairement monter leurs prix? Alors, on ne sera pas plus avancés. Ne craignez-vous pas cela?

Mme Mockle (Diane) : Je vous dirai que je ne suis pas moi-même économiste. Je suis moi-même humaniste. Et donc que cet ensemble de considérations là qui sont sur un rapport beaucoup plus fin aux conséquences économiques de telle ou telle mesure m'échappe en partie. C'est pourquoi mon propos tourne beaucoup plus autour de le rendre accessible et abordable et que, peu importe la politique qui entourera la façon de réaliser cet objectif-là, j'achète. J'achète. C'est beaucoup plus ça que d'avoir, que d'être allée de façon pointue dans les... dans ce que ça peut apporter au niveau économique. Et je vous dirai que ma présence...

Mme Mockle (Diane) : ...j'achète, j'achète. C'est beaucoup plus ça que d'avoir... que d'être allé, de façon pointue, dans les... dans ce que ça peut apporter, au niveau économique. Et je vous dirai que ma présence ici était surtout liée au fait de nous rendre conscients de la présence de 50 % de faibles lecteurs au Québec et que, cette dimension-là, elle appartient énormément au développement du marché du livre au Québec.

La Présidente (Mme Vien) : Bien, je vous remercie infiniment, madame, de vous être présentée à l'Assemblée nationale aujourd'hui. Merci pour votre contribution.

On va suspendre quelques instants, le temps de laisser le temps à M. Vaugeois de venir s'installer.

(Suspension de la séance à 15 h 21)